



**COMMISSION SPORTIVE**

---



## **CHAMPIONNAT REGIONAL TAE 2X50m 2019**

**La compétition est réservée aux seuls archers licenciés en Bourgogne Franche-Comté**

Championnat ouvert aux catégories :

- ◆ Benjamin à S3 en arc classique
- ◆ Cadet à S3 en arc à poulies

Déroulement de la compétition :

- ◆ 24 Cibles minimum
- ◆ 1 Seul départ tardif (échauffement à 10h30)
- ◆ Tir de qualification rythme AB/CD
- ◆ Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie.

Adresse : 29 rue du Colonel Roll Tanguy 71230 SAINT VALLIER.